



Ville de
POIX DU NORD

République Française - Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le 16 JUL 2026

ID : 059-215904640-20260709-DELIB_2026_056-DE

S'LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES :

En exercice 19	Présents 11	Votants 17
Date de la convocation : 3/07/2026		
Date d'affichage : 1 6 JUL. 2026		

Numéro de la délibération :
DELIB_2026_056

SEANCE DU 9 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf du mois de juillet, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, après convocation légale, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Julien LEPOLARD, Maire.

Etaient présents : M. Julien LEPOLARD, Mme Ludivine JOVENIAUX, Mme Roxane GHYS, Mme Karine DURIEUX, Mme Corinne BRUYER, M. Christophe WILLERY, Mme Johanna ALLAIRE, M. Guillaume HAUTCOEUR, Mme Julie BETHENCOURT, Mme Callysta DUPONT, Mme Carole GARCIA.

Etaient absents et représentés : M. Geoffrey PAUL a donné procuration à M. Christophe WILLERY, M. Cédric GREVIN a donné procuration à M. Julien LEPOLARD, M. Lionel SOIGNEUX a donné procuration à Mme Roxane GHYS, M. Mathis JEUNE a donné procuration à M. Guillaume HAUTCOEUR, Mme Alice NAVEAU RONCHIN a donné procuration à Mme Julie BETHENCOURT, M. Evan BAUDCHON a donné procuration à Mme Callysta DUPONT.

Etaient absents excusés : M. René LECUYER, M. David LEDUC.

Secrétaire de séance : Mme Karine DURIEUX.

Objet : Création d'un emploi dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le dispositif « Parcours Emploi Compétences » (PEC) a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi.

Ce dispositif, prescrit par les services de l'État, repose sur un contrat de travail de droit privé associant emploi, accompagnement et formation.

Afin de répondre aux besoins du service, il est proposé de créer un emploi dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétences, selon les caractéristiques suivantes :

- Date de début du contrat : 1er septembre 2026
- Durée du contrat : 9 mois
- Temps de travail : 20 heures hebdomadaires
- Missions : accompagnement périscolaire, surveillance et animation durant la pause méridienne, entretien des locaux.
- Rémunération : sur la base du SMIC en vigueur, au prorata de la durée hebdomadaire de travail, conformément à la réglementation applicable aux contrats PEC.

Le Conseil municipal,
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du travail, notamment les dispositions relatives au Parcours Emploi Compétences,
Considérant l'intérêt de recourir à ce dispositif afin de répondre aux besoins du service tout en favorisant l'insertion professionnelle d'un demandeur d'emploi,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTION
17		

Décide :

- d'approuver la création d'un emploi dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC) à compter du 1er septembre 2026, pour une durée de 9 mois, à raison de 20 heures hebdomadaires
- d'autoriser le Maire à signer la convention avec les services de France Travail ainsi que le contrat de travail correspondant et tout document afférent à ce dossier
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget de la collectivité.

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionnés,

La secrétaire de séance,
Karine DURIEUX



Le Maire,
Julien LEPOLARD



Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture et publication le **16 JUIL. 2026**
Conformément à l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.